L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT

Numéro 30

ON VOUS OFFRE QUELQUES ÉLÉMENTS POUR RÉPONDRE À VOTRE BEAU FRÈRE AUX REPAS DE FAMILLE !

Depuis plusieurs années, les salariés d'EDF sont régulièrement montrés du doigt. Tarif agent, statut des IEG, retraite, protection sociale, rémunération : tout semble bon pour faire croire que les électriciens et gaziers seraient des salariés "privilégiés" vivant aux frais de la collectivité.
Dans le même temps, certaines grandes entreprises privées sont régulièrement présentées comme des modèles de réussite, d'efficacité ou de modernité. Pourtant, quand on regarde les faits, la réalité, est bien différente.

EDF VERSUS TotalEnergies

LES ENTREPRISES QUI NE JOUENT PAS DANS LA MÊME CATÉGORIE :

Les médias aiment comparer les résultats financiers des grands énergéticiens.
En 2025:

EDF a réalisé un bénéfice net de 8,4 milliards d'euros.
TotalEnergies a réalisé un bénéfice net de 13,1 milliards de dollars, soit environ 12,1 milliards d'euros.

Cependant EDF assure :

- la sécurité d'approvisionnement électrique du pays ;
- le maintien du service public ;
- les tarifs réglementés ;
- la production nucléaire indispensable à la souveraineté énergétique ;
- les investissements de long terme dans les réseaux et les moyens de production.

À l'inverse, TotalEnergies est libre de concentrer ses investissements sur les activités les plus rentables au niveau mondial.

EDF A ÉGALEMENT PAVÉ LES CHOIX DE L'ÉTAT

Beaucoup oublient de l'entreprise a dû supporter pendant des années des décision politiques.
L'état a fini par reprendre 100 % du capital d'EDF en 2023 pour un coût de 9,7 milliards d'euros, dans un contexte de difficultés financières liées notamment aux choix réglementaires imposés à l'entreprise et aux besoins de relance du nucléaire.
La Cour des comptes elle-même rappelle les contradictions entre le rôle de régulateur de l'état et son rôle d'actionnaire d'EDF.
Autrement dit, les difficultés rencontrées par EDF ne sont pas le résultat des avantages des salariés.
Elles sont d'abord liées à des choix politiques, industriels et énergétiques.

Lorsque l'état soutient EDF, il ne finance pas les avantages des agents.
Il finance :

- le maintien d'un outil industriel national ;
- la relance du nucléaire ;
- des investissements de plusieurs dizaines de milliards d'euros ;
- la sécurité énergétique du pays.

Dans le même temps, plusieurs études et associations pointent les aides publiques perçues par des grands groupes privés comme TotalEnergies (400M€), malgré des bénéfices considérables.
Pourtant, personne ne demande la suppression des dividendes versés aux actionnaires et avantages des salariés comme on demande régulièrement la suppression des droits des électriciens et gaziers.

assez

de culpabilisation des salariés !
Pourquoi les agents d'EDF n'ont pas à rougir de leurs droits

EDF : DES INVESTISSEMENTS EN FRANCE

En 2025, EDF a réalisé 24 milliards d'euros d'investissements. Parmi les 7,1 milliards d'euros ont été consacré au nouveau nucléaire, notamment au projet Hinkey Point pour la préparation du programme nucléaire futur.

Ces investissements ne servent pas seulement à générer des profits, ils servent à :

- préparer le renouveau du parc nucléaire ;
- maintenir un outil industriel stratégique ;
- garantir l'indépendance énergétique de la France ;
- lutter contre le changement climatique grâce à une électricité décarbonée.

Lorsque EDF investit, c'est souvent pour plusieurs décennies.

TotalEnergies reste une société privée.

Ses investissements, à hauteur de 15,8 milliards sont dirigés principalement selon des critères de rentabilité économique et de stratégie de groupe, **même si elle est en contradiction aux réglementations environnementales et énergétiques mondiales.**

Les agents EDF ne sont pas le problème

Atomic' Illustré
Le journal des actualités CGT

- **Les agents d'EDF produisent une électricité parmi les moins carbonées du monde ;**
- **assurent la continuité d'alimentation 24 heures sur 24 ;**
- **interviennent lors des tempêtes, des crises climatiques et des incidents majeurs ;**
- **portent aujourd'hui le plus grand programme industriel français depuis 1947.**

Notre statut, les garanties collectives et les droits ne sont pas des privilèges.

Ils sont la contrepartie :

- **des contraintes d'exploitation ;**
- **des astreintes ;**
- **du service public ;**
- **des exigences de sûreté nucléaire ;**
- **de l'engagement nécessaire pour faire fonctionner une activité stratégique pour toute la nation.**

NOTRE FIERTÉ, C'EST NOTRE TRAVAIL

LA CGT REFUSE LA STRATÉGIE QUI CONSISTE À OPPOSER LES USAGERS ENTRE EUX.

LE VÉRITABLE DÉBAT N'EST PAS DE SAVOIR POURQUOI LES AGENTS EDF DISPOSENT ENCORE DE DROITS COLLECTIFS.

PLUTÔT QUE D'ORGANISER LA COURSE AU MOINS DISANT SOCIAL, NOUS REVENDIQUONS DE RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET RECONNAÎTRE L'ÉLECTRICITÉ COMME UN BIEN DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ EN RÉTABLISSANT LA TVA À 5,5%

Agenda de la semaine

- ***Mercredi 23 Septembre :*** *CIEST*
- ***Mercredi 23 Septembre :*** *Réunion EPR2*
- ***Vendredi 23 Septembre :*** *Bilatérale CGT / DRH Gravelines.*
- ***Mardi 30 Septembre :*** *Manifestation 14h place de la gare à Dunkerque; Défense des services publics*



MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir

www.frme-cgt.fr



MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE L'ÉNERGIE
ET PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT

Maud Bregeon

L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT

Numéro 30

Intersyndicale 15 septembre BRAVO !

UNE MINISTRE PAS TOUT À FAIT ÉTRANGÈRE AU STATUT DES IEG

Diplômée de l'école polytechnique universitaire de Nantes Université, elle travaille dans la filière **nucléaire d'EDF de 2014 à juillet 2022**, date de son élection à l'Assemblée. Elle fait l'essentiel de ses huit années passées chez EDF en tant que spécialiste des situations de crise, et travaille également comme responsable des achats pour d'importants contrats de maintenance.

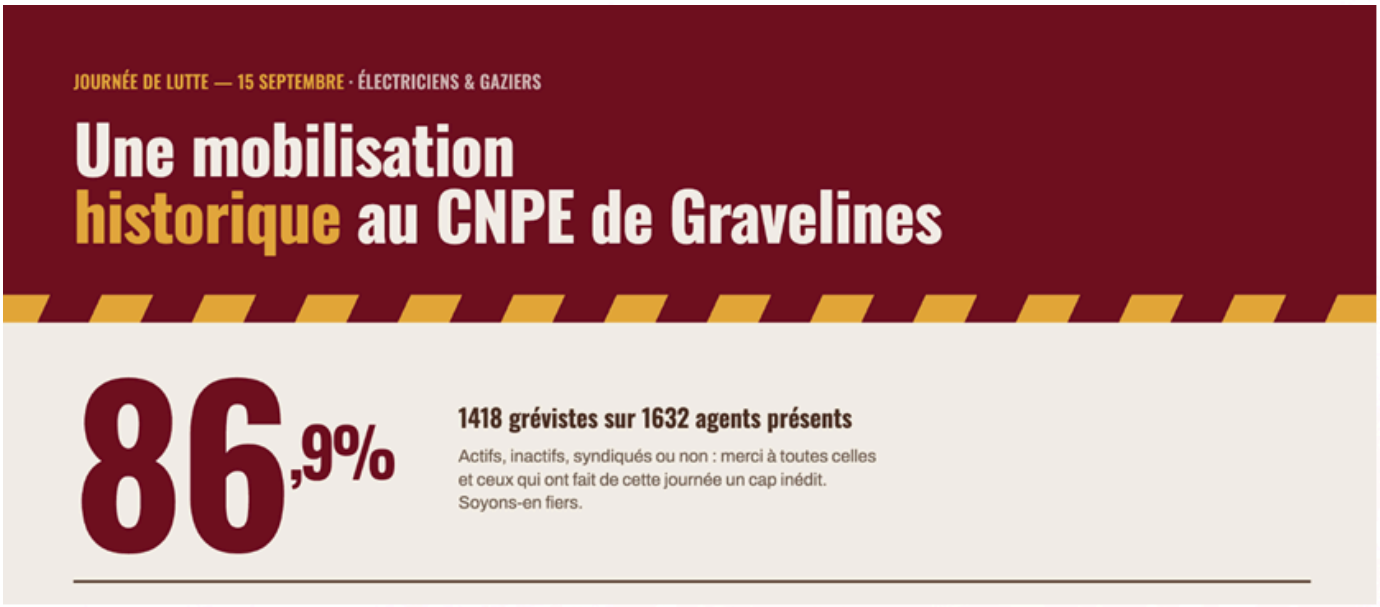

Partout en France, la **mobilisation** est **« historique »**, selon les syndicats des entreprises électriques et gazières. Mardi 15 septembre en fin de journée, **65 % des salariés d'EDF SA** (hors filiales) **étaient en grève**, selon la direction, pour défendre l'« avantage en nature énergie », un taux très supérieur aux 55,8 % relevés en 2011 lors d'une tentative de réforme du tarif agent finalement abandonnée par le gouvernement de l'époque.

La ministre de l'Énergie a voulu rassurer les syndicats mais elle n'a pas clarifié le projet de hausse de la fiscalité liée au « tarif agent ».

Les syndicats exigent désormais un rendez-vous avec le Premier ministre avant le 2 octobre.